

## Bulletin de réservation Obligatoire

### Accueil de Loisirs

Enfants de plus de 3 ans ou scolarisés en maternelle et en élémentaire  
**Vacances de Printemps - du 13 au 24 avril 2026**

**Enfant** : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_

**Responsable** : Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_



Pensez à nous communiquer ou à actualiser les rappels de vaccins DTP, avant le début des sessions.

### CLOTURE DES RESERVATIONS LE 27 MARS 2026

L'accueil de loisirs est ouvert de 9 h à 17 h



Merci de mettre une croix selon les jours de présence.

Centre de loisirs	Lu 13	Ma 14	Me 15	Je 16	Ve 17	Lu 20	Ma 21	Me 22	Je 23	Ve 24
Matin/Repas 9h-13h30										
Journée 9h-17h										
Après midi 13h30-17h00										

### Les garderies du matin et du soir



Merci de mettre une croix selon les jours de présence.

GARDERIE	Lu 13	Ma 14	Me 15	Je 16	Ve 17	Lu 20	Ma 21	Me 22	Je 23	Ve 24
Garderie (8h/9h)										
Garderie (17h/18h)										

#### ATTENTION

La facturation s'établira le mois suivant. **RESERVATION = FACTURATION.**

Ne seront pas facturées les **absences justifiées** par un certificat médical (avec une carence de 2 jours) transmis aux Tourelles avant le 5 du mois suivant l'absence. Les annulations en dehors de ces critères seront facturées.